A retourner à l'agence ou au gardien accompagnée d'un RIB, RIP ou RICE

Demande de prélèvements

HP/

La présente demande est valable jusqu'à l'annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

1 Nom, prénom(s) et adresse du titulaire du compte à débiter
nom
prénoms
adresse
code postal ville

2 Références du compte à débiter
Codes :
Etablissement Guichet N° de Compte Clé RIB
Prélèvement le 1er ❑ 5 ❑ du mois

3 Date Signature

4 Etablissement teneur du compte à débiter
nom
adresse complète
code postal ville

5 Nom et adresse du créancier
ICF Sud-Est Méditerranée SA d'HLM
15 bis, rue Henri Chevalier
69004 Lyon

Renseignements nous permettant d'identifier les redevances devant faire l'objet de prélèvements

6 Recouvrement du loyer, des prestations et des charges
nom et prénom du client
Numéro du compte affaire
Numéro d'unité gérée

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80-10 du 01/04/80 de la Commission Informatique et Libertés.

Autorisation de prélèvements

N° national d'émetteur : 110 345

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je règlerai le différend directement avec le créancier.

7 Nom, prénoms et adresse du titulaire du compte à débiter
nom
prénoms
adresse
code postal ville

8 Références du compte à débiter
Codes :
Etablissement Guichet N° de Compte Clé RIB
Prélèvement le 1er ❑ 5 ❑ du mois

9 Date Signature

10 Etablissement teneur du compte à débiter
nom
adresse complète
code postal ville

11 Nom et adresse du créancier
ICF Sud-Est Méditerranée SA d'HLM
15 bis, rue Henri Chevalier
69004 Lyon

12 Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé, sans les séparer, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou de Caisse d'Epargne (RICE).

Voir page 2 les explications correspondant à chaque numéro

icf SUD-EST MÉDITERRANÉE

15 bis, rue Henri Chevalier - 69004 Lyon

ICF Sud-Est Méditerranée SA d'HLM - RC Lyon B 775 690 944 - Conception Argonaute - Réf. 05.06

Prélèvement automatique

Une solution gratuite, simple, pratique et souple

icf SUD-EST MÉDITERRANÉE

Conseils d'utilisation pour remplir la demande

Repliez le volet droit et complétez-le en suivant les conseils ci-après pour chaque case.

1 Indiquer dans la case 1 vos nom, prénom(s) et adresse tels qu'ils figurent dans l'intitulé de votre compte sur lequel seront effectués les prélèvements.

2 Indiquer dans la case 2 les références de votre compte bancaire ou postal à débiter telles qu'elles figurent sur votre RIB, RIP ou RICE et la date de prélèvement sélectionnée.

3 Dater et signer dans la case 3.

4 Inscrire dans la case 4 :
- pour les chèques postaux, la mention CCP suivie du nom du centre (ex : CCP Nantes),
- pour les banques, le nom de la banque, son adresse et, le cas échéant, le nom et l'adresse de la succursale ou de l'agence.

5 La société désignée dans ce cadre 5 est notre société, propriétaire de votre logement.

6 Indiquer dans la case 6 les références nous permettant d'identifier les redevances devant faire l'objet de prélèvement :

Réf. du client : numéro du compte affaire (8 chiffres)

Réf. du logement : numéro d'unité gérée (6 chiffres)

Conseils d'utilisation pour remplir l'autorisation

Vous pouvez vous opposer au prélèvement des sommes qui vous sont réclamées pour un mois déterminé en prévenant notre société suffisamment tôt. Vous pouvez, en outre, et à tout moment, décider de ne plus accepter de prélèvement : vous devez alors notifier cette décision à notre société. Tout différend devra être réglé avec notre société.

7 Indiquer dans la case 7 vos nom, prénom(s) et adresse comme vous l'avez fait dans la case 1.

8 Procéder pour la case 8 comme vous l'avez fait dans la case 2.

9 Dater et signer dans la case 9.

10 Procéder pour la case 10 comme vous l'avez fait dans la case 4.

11 La société désignée dans ce cadre 11 est notre société, propriétaire de votre logement.

12 Retourner les deux parties non séparées de la Demande-Autorisation à notre société désignée cadres 5 et 11, propriétaire de votre logement, ou la remettre à notre agence, inspection, gardien ou correspondant.

Le prélèvement automatique, c'est la tranquillité d'esprit

- Plus besoin de chercher votre avis d'échéance pour connaître le montant que vous avez à régler,
- Inutile d'effectuer des démarches fastidieuses auprès de notre Société, de votre agence bancaire ou postale,
- Aucun risque de perte ou de vol de votre chèque de paiement.

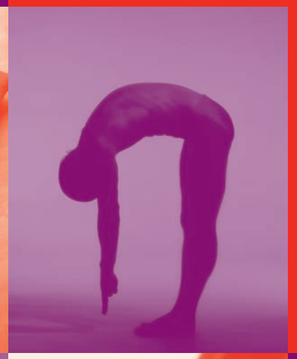

Le prélèvement automatique, c'est très souple

Si vous changez d'avis et souhaitez revenir à votre formule actuelle de paiement, il ne vous en coûtera rien.

Le prélèvement automatique, c'est un service entièrement gratuit

- Nous ne prélevons aucun frais pour vous offrir ce nouveau service,
- C'est pour vous l'assurance de régler dans les temps,
- Vous recevez votre avis d'échéance, pour information, en début de mois,
- Le montant de votre loyer est prélevé le 1er ou le 5 du mois* : vous ne vous occupez de rien - nous le faisons pour vous.

* ou autre date en accord avec votre Agence.

Le prélèvement automatique, mode d'emploi

Pour en bénéficier, il suffit de remplir et de signer la demande de prélèvement ainsi que l'autorisation de prélèvement (au verso de ce volet), de joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou de Caisse d'Epargne et de rendre le tout à votre gardien.